

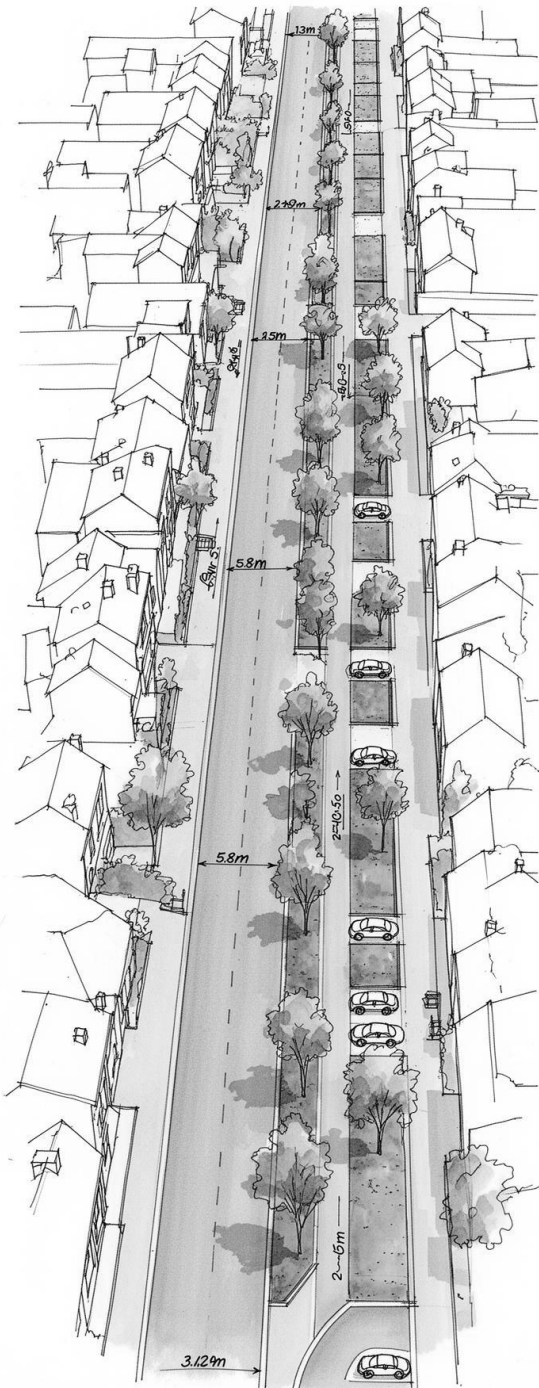


Réaménagement de l'avenue Charles de Gaulle

Réunion d'information

06/07/2026

IMAGINER
CONCEVOIR
CONCRÉTISER
un futur durable



Sommaire

01 . Le projet et son contexte

Localisation, contexte urbain, état existant

02 . Ambitions du projet

Cinq grandes orientations

03 . Proposition d'aménagement

Un nouveau profil, valoriser, apaiser, rafraîchir

04 . Phasage du projet

.

.

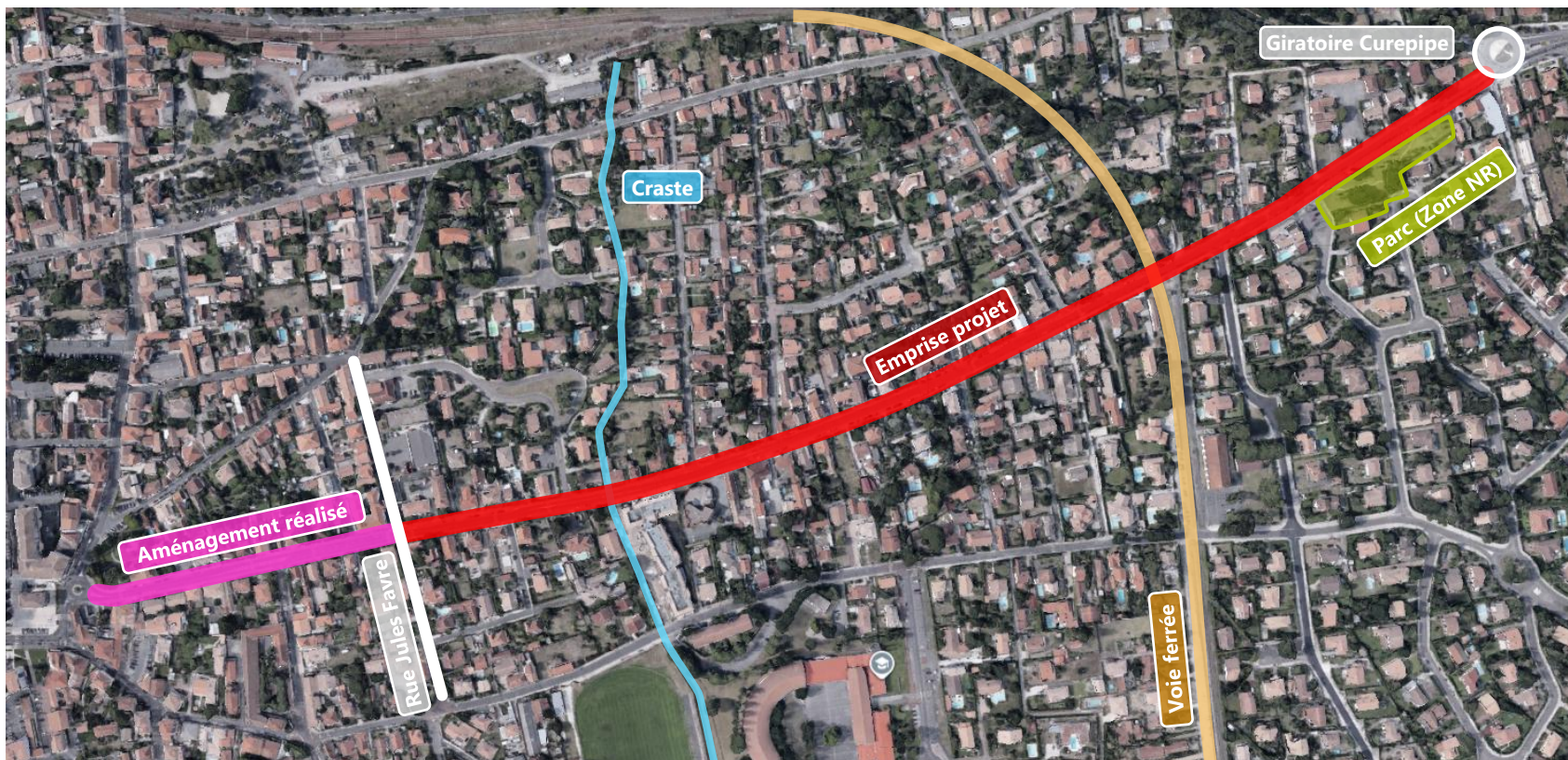


01

Le projet et son contexte

L'avenue, un axe d'entrée de ville à requalifier

L'aménagement concerne le tronçon de l'avenue Charles de Gaulle entre le giratoire de Curepipe et la Rue Jules Favre, traversant à la fois un parc, des commerces et des secteurs résidentiels.



950 ml

Linéaire de projet

- Une **voie ferrée** traverse l'avenue
- **Parc** en entrée de ville
- Présence d'une **craste**
- Raccordement sur **aménagement** récent **réalisé par Eiffage**

Un diagnostic en *cinq constats*

L'état des lieux fait ressortir cinq faiblesses majeures, qui structurent directement les ambitions du projet de requalification.

CONSTAT N°1

Absence d'espaces végétalisés

Aucun espace vert le long de l'avenue, hormis le parc public en retrait.

CONSTAT N°2

Trafic motorisé favorisé

Une chaussée bidirectionnelle large, dont la linéarité encourage la vitesse.

CONSTAT N°3

Stationnement surdimensionné

Une troisième voie entièrement réservée au stationnement longitudinal.

CONSTAT N°4

Trottoirs dégradés & non PMR

Revêtements alternant enrobé et grave meuble, avec des dégradations (pelade) - non accessibles aux PMR.
Trottoirs dégradés, présence de poteaux.

CONSTAT N°5

Pas d'aménagement cyclable

Pas de continuité vélo : les cyclistes circulent au contact direct du trafic.

EN SYNTHÈSE

Une avenue **surdimensionnée pour la voiture** et sous-équipée pour le végétal, les modes doux, et un potentiel de requalification important.

Un aménagement structurant mais *peu qualitatif*



RÉSEAUX AÉRIENS

Câbles et poteaux altèrent fortement la lecture de l'avenue.



PARC PUBLIC

Parc en retrait, peu connecté à l'avenue malgré son potentiel.



COMMERCES

Restaurants, pharmacie, fleuriste... **activité commerciale à valoriser.**



LOGEMENTS

Front bâti mixte - **individuel et collectif** - à apaiser et embellir.

Un sol et un ciel *encombrés*

L'avenue concentre de nombreux réseaux aériens dégradant le paysage urbain, et un encombrement significatif des réseaux enterrés en partie nord et sud.



EN SURFACE

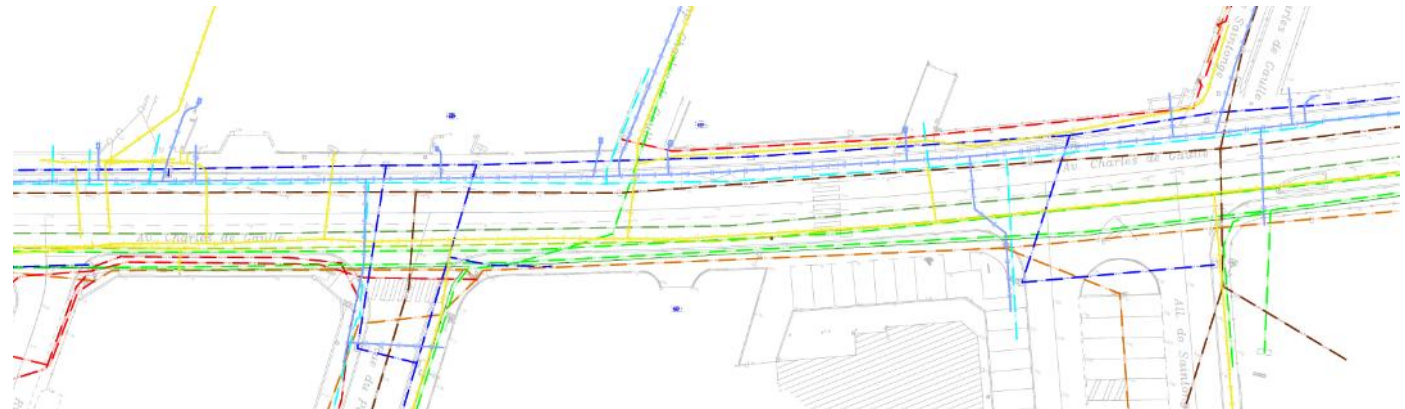
Réseaux aériens

Éclairage, télécommunications, électricité basse-tension : autant de câbles et de poteaux qui altèrent la lecture de l'avenue et freinent la qualité paysagère.

EN SOUS-SOL

Réseaux enterrés

Très forte densité de réseaux (GAZ, ELEC, TEL, ECL, EU, EP, AEP...) tout le long de l'avenue, à prendre en compte pour les plantations et les ouvrages hydrauliques.





02

Ambitions du projet

Cinq *ambitions* pour l'avenue

Valoriser & embellir



Marquer l'entrée de ville, renforcer l'attractivité commerciale, effacer les réseaux aériens, planter des arbres.

Apaiser le trafic



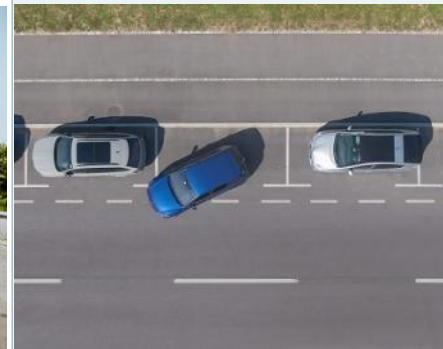
Revoir les largeurs de voie, casser la linéarité de la chaussée, renforcer la sécurité au droit des commerces.

Intégrer les modes doux



Créer une voie verte (loi LOM), des trottoirs larges et confortables, assurer les continuités avec l'existant.

Conserver du stationnement

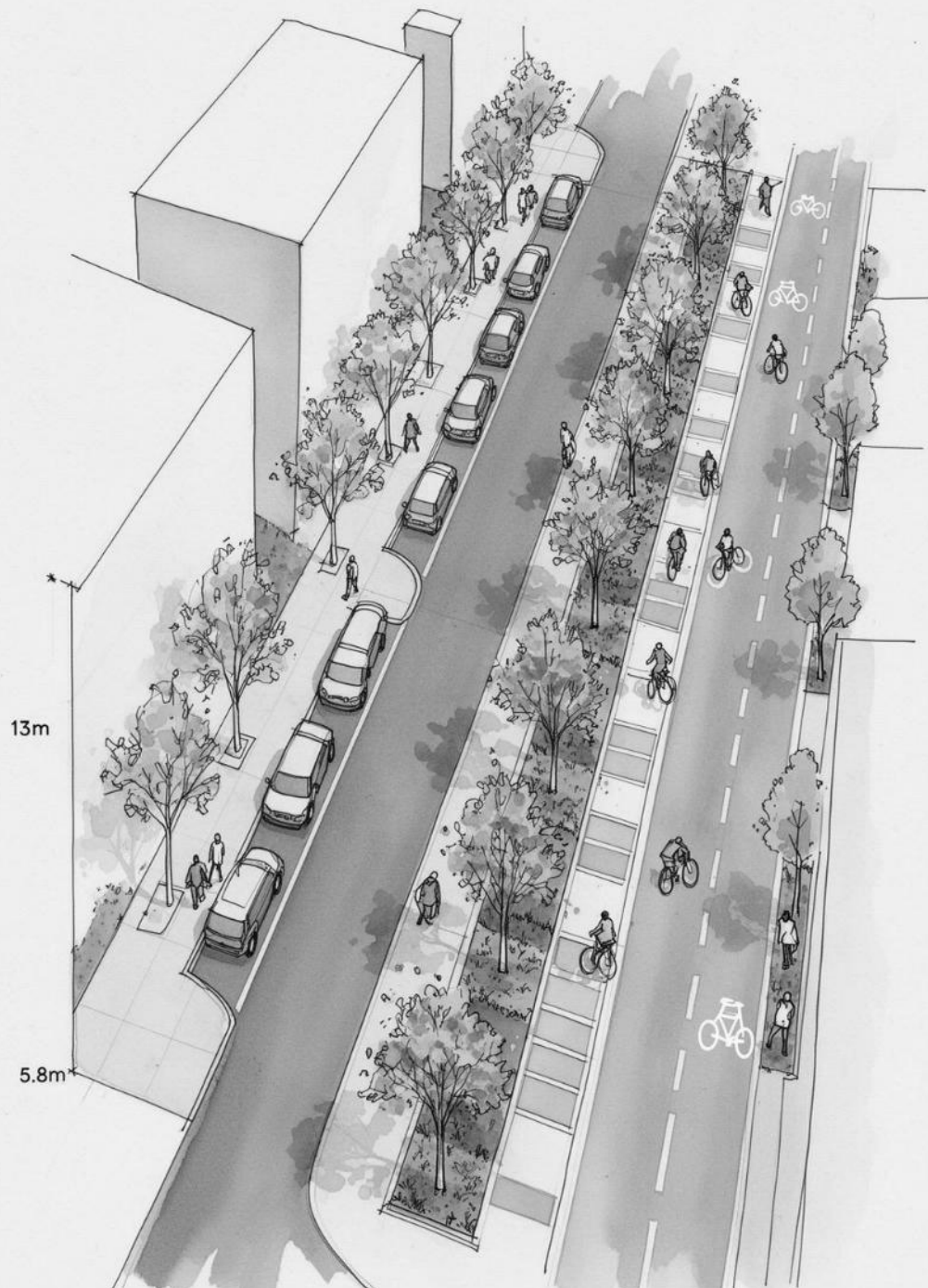


Minimiser l'impact sur l'activité commerciale, maintenir une offre pour les riverains au plus près des besoins.

Lutter contre la chaleur urbaine



Désimperméabiliser, infiltrer les eaux pluviales, choisir des revêtements clairs, planter pour ombrager.

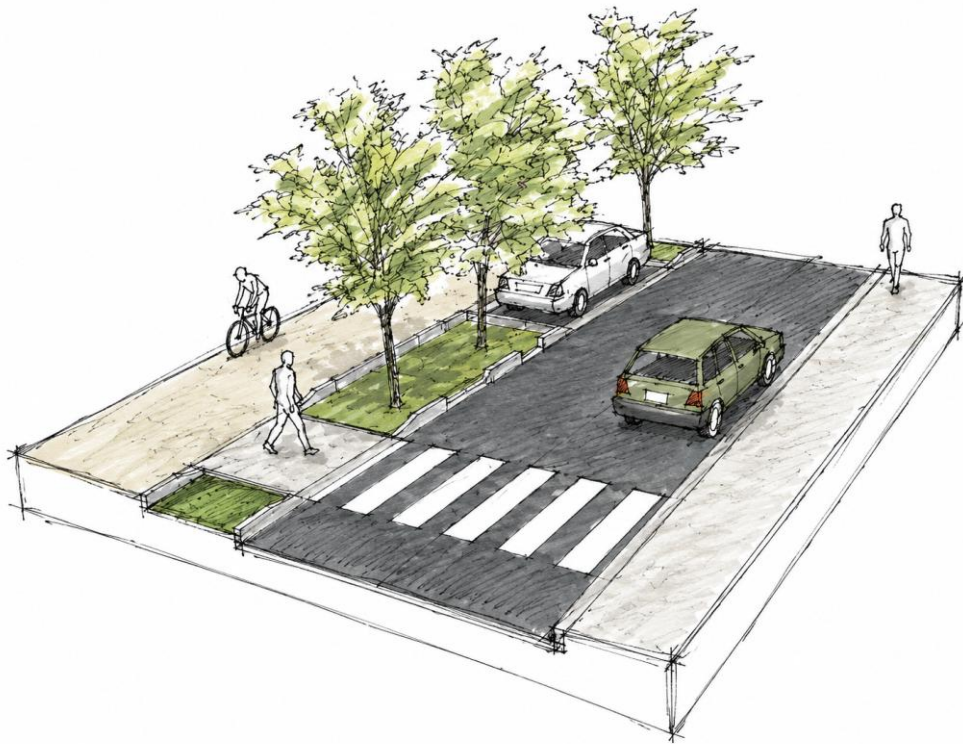


03

Proposition d'aménagement

Un nouveau profil pour l'avenue

Une chaussée resserrée pour apaiser, une voie verte continue pour les modes doux, des trottoirs confortables et une bande modulable pour stationner ou végétaliser.



5,80 m

CHAUSSÉE BIDIRECTIONNELLE

3,00 m

VOIE VERTE

2,50 m

STATIONNEMENT / ESPACE VÉGÉTAL

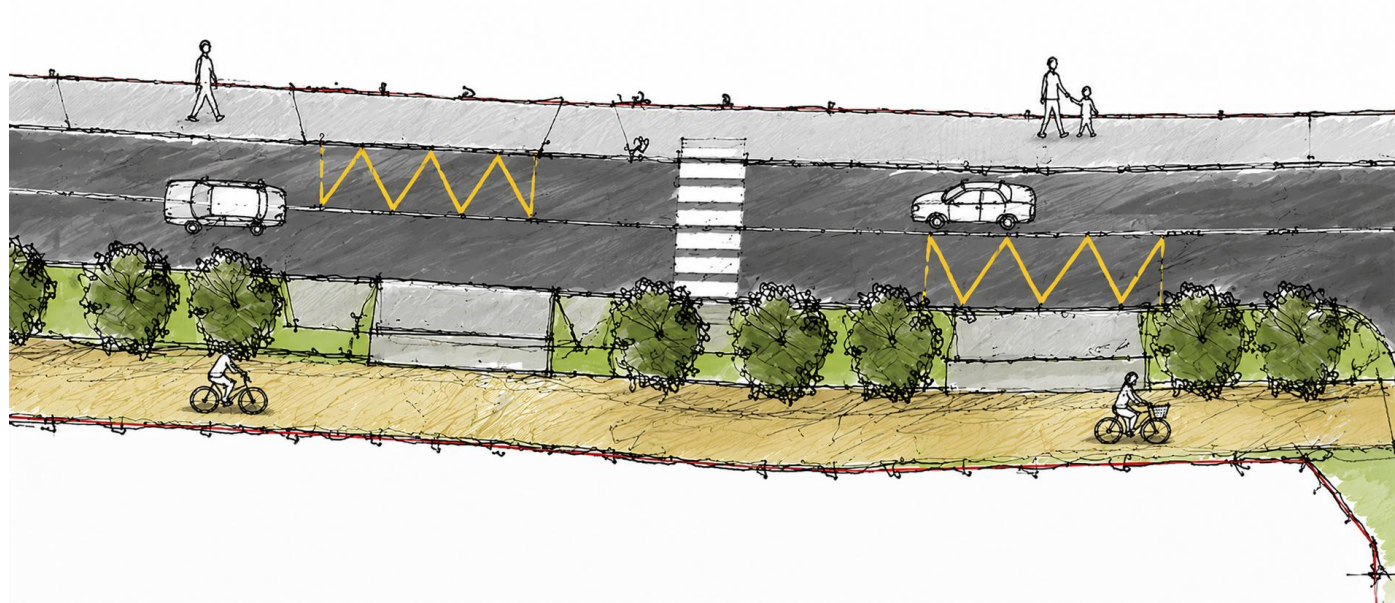
2,00 m

TROTTOIR CONFORTABLE

- **Chaussée réduite** renforçant l'apaisement des vitesses
- **+50 cm** ajoutés à la voie verte au droit du stationnement (emportiérage)
- Trottoir minimum permettant le **croisement de deux fauteuils**
- Bande modulable : **stationnement OU bande plantée** en alternance

Donner du *relief* à l'avenue

Un alignement d'arbres pour structurer la séquence, des chicanes cassent la linéarité, et le stationnement reste proposé au plus près des commerces et des riverains.



Revaloriser et intégrer le **Parc** dans l'aménagement



Enfouissement & dévoiement gaz

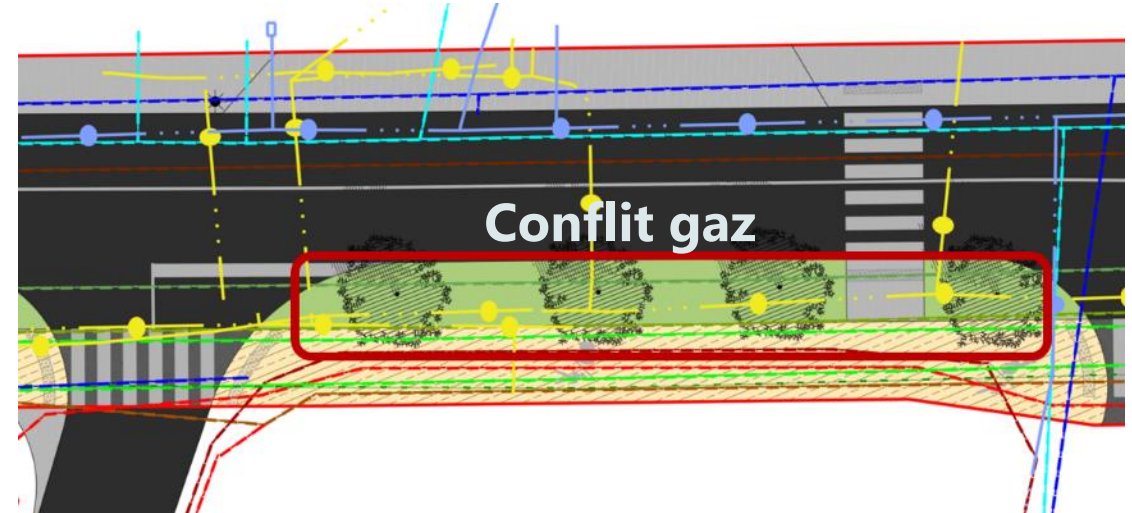


↑ 1 - ENFOUISSEMENT

Effacement des réseaux aériens

L'enfouissement est mutualisé avec le projet d'aménagement de surface.

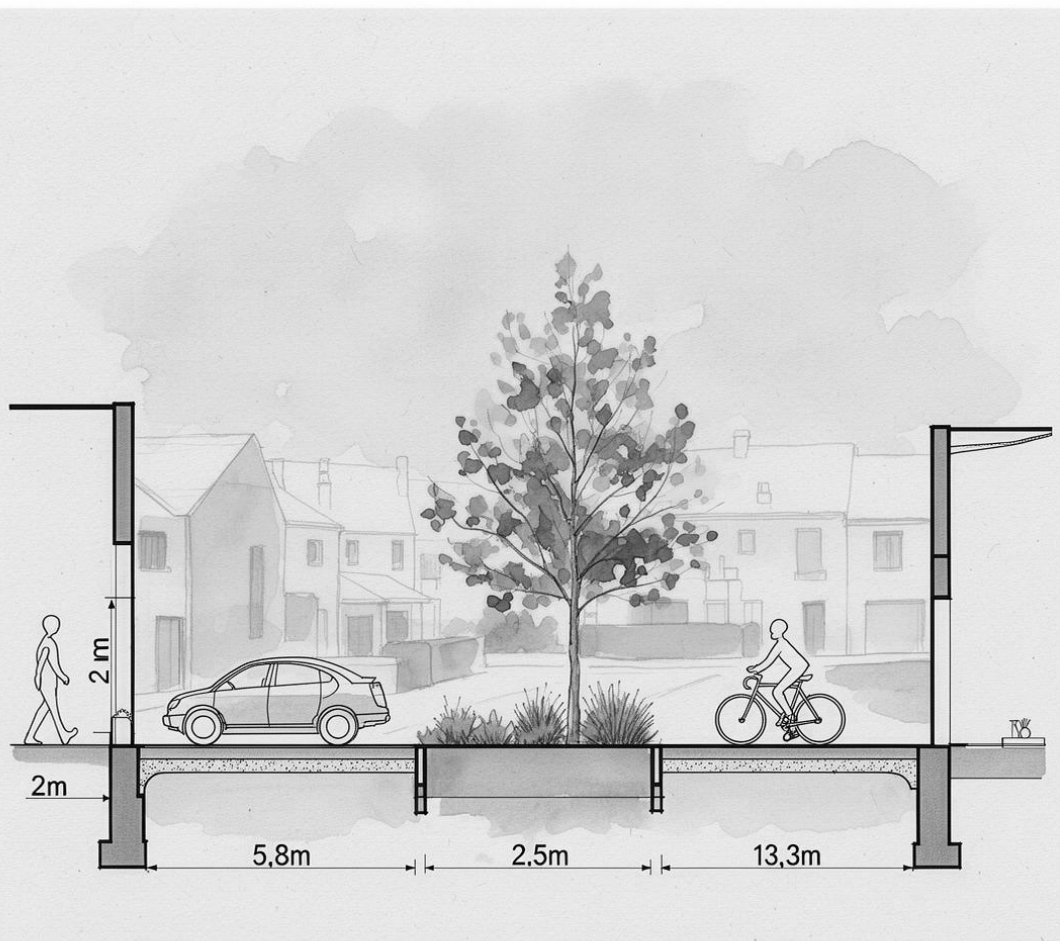
- Éclairage public
- Électricité basse tension
- Télécommunications



↑ 2 - DÉVOIEMENT GAZ

Dévoiement du réseau GAZ

Conflits identifiés entre les alignements d'arbres projetés et le réseau gaz sur l'ensemble de l'avenue.



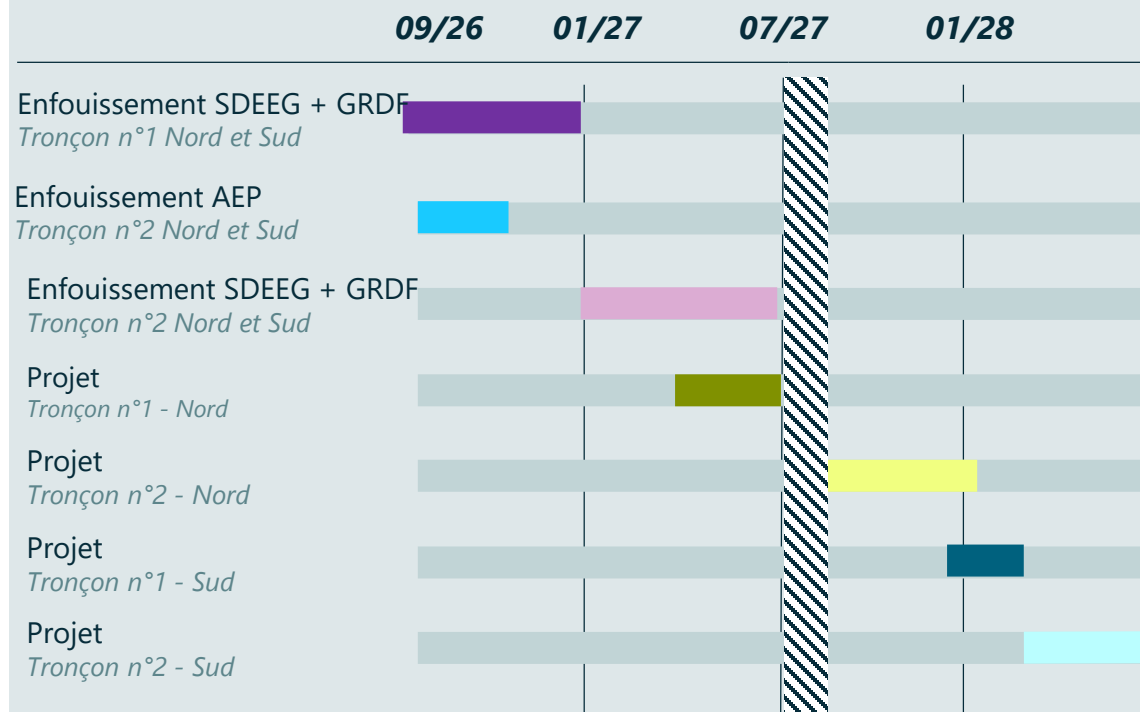
04

Phasage du projet

Le projet dans sa *temporalité*

L'enfouissement précède l'aménagement et suit le même découpage :

- **Tronçon n°1** : (Curepipe → Coqs Rouges)
- **Tronçon n°2** : (Coqs Rouges → Jules Favre)



A noter : Les travaux d'aménagement de la phase 3 et 4 débutent par les opérations de dévoiement du réseau gaz par GRDF.

La durée des travaux a été estimée à :

- ~ 8 mois pour l'enfouissement des réseaux par le SDEEG et GRDF
- ~ 18 mois du démarrage à la livraison
- La conservation d'un sens de circulation pendant toute la durée des travaux



Merci pour
votre attention